



# Enquête nationale de la construction bois

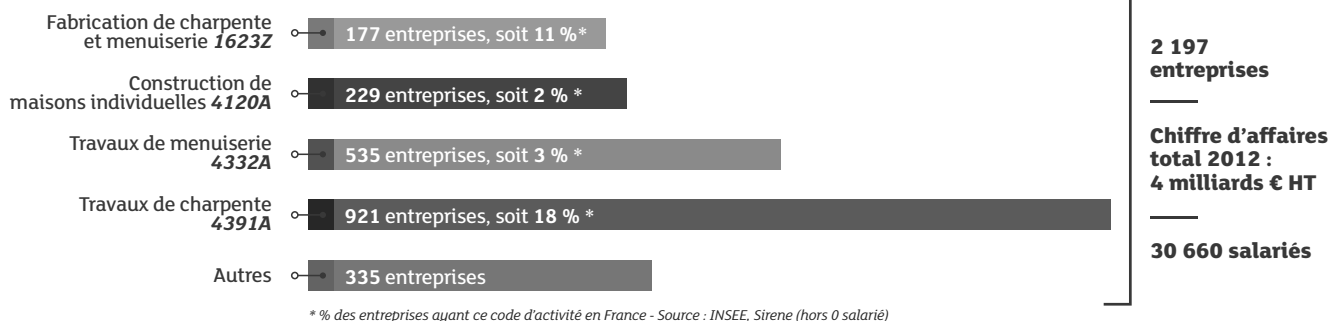
La construction bois a mieux résisté à la crise du bâtiment que le reste du secteur du BTP et a gagné des parts de marché en 2012. C'est ce que révèle la seconde étude co financée par France Bois Forêt et le Codifab sur la construction bois. Détails.

## Les entreprises présentes sur le marché de la construction bois

### L'activité globale des 2197 entreprises

Les 2197 entreprises présentes sur le marché de la construction bois en France ont réalisé un chiffre d'affaires total égal à 4 milliards d'euros HT en 2012, soit 3,1% du chiffre d'affaires national Bâtiment.

Le chiffre d'affaires total correspond à l'activité globale des entreprises et recouvre les activités liées au bois (construction, charpente, menuiserie, bardage...) ET les autres activités ne concernant pas spécifiquement le bois (couverture, zinguerie, maçonnerie générale...)



Sur un total de 2197 entreprises présentes sur le marché de la construction bois, 1862 entreprises, soit 85%, sont répertoriées dans l'un des quatre codes d'activité suivants : 1623Z, 4120A, 4332A, 4391A. La catégorie « autres » rassemble 335 entreprises, soit 15%, dont les codes d'activité les plus représentés sont 4120B, 4391B, 4399C.

sur le marché de la construction bois, au détriment des plus petites entreprises qui ont souffert de la mauvaise conjoncture et ont ainsi, pour certaines, quitté le marché.

Ces entreprises emploient 30 660 salariés (personnel de production, administratif, commercial, études, encadrement), soit 2,6% de l'effectif total du bâtiment en France.

### Des entreprises de l'Est de la France plus industrielles

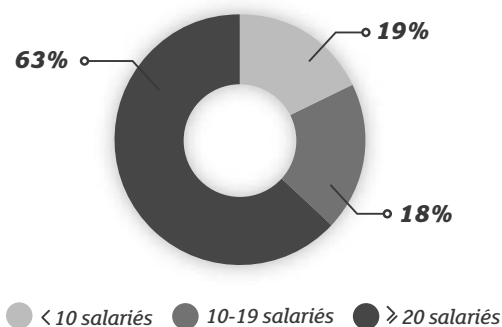
Le Grand Est se distingue des autres macro-régions par un chiffre d'affaires total moyen par entreprise plus élevé. Les entreprises de cette macro-région se caractérisent par une activité à dominante industrielle, plusieurs entreprises leaders de la construction bois en France y étant implantées.

La structure du chiffre d'affaires des 2197 entreprises fait apparaître, comme en 2011, un positionnement centré sur la construction neuve (82% du CA total, soit 3,28 milliards €), avec le logement comme marché principal (67% du CA construction neuve). Ainsi, la part dédiée au marché de l'entretien-amélioration (18% du CA total) stagne.

### Un renforcement du positionnement des entreprises de plus de 20 salariés

Ce sont les entreprises de 10 salariés et plus qui réalisent la majeure partie du CA total (81%), et, parmi elles, principalement les entreprises de 20 salariés et plus (63%). Celles-ci renforcent leur positionnement

Répartition du chiffre d'affaires total par taille d'entreprise



## L'activité construction bois des 2197 entreprises

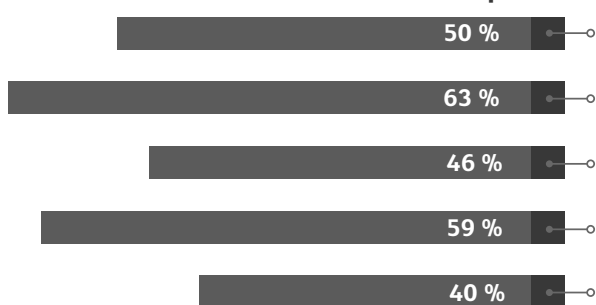
Le montant généré par le marché de la construction bois s'élève à près de 2,2 milliards € HT, soit 54% du CA total des entreprises présentes sur ce marché.

La construction bois désigne toutes les techniques constructives à base de bois permettant de réaliser un bâtiment neuf (résidentiel et non-résidentiel) : celles-ci sont l'ossature bois, le système poteau-poutre, les panneaux massifs contrecollés ou contrecollés, le colombage traditionnel et le bois massif empilé. Les travaux d'isolation thermique par l'exté-

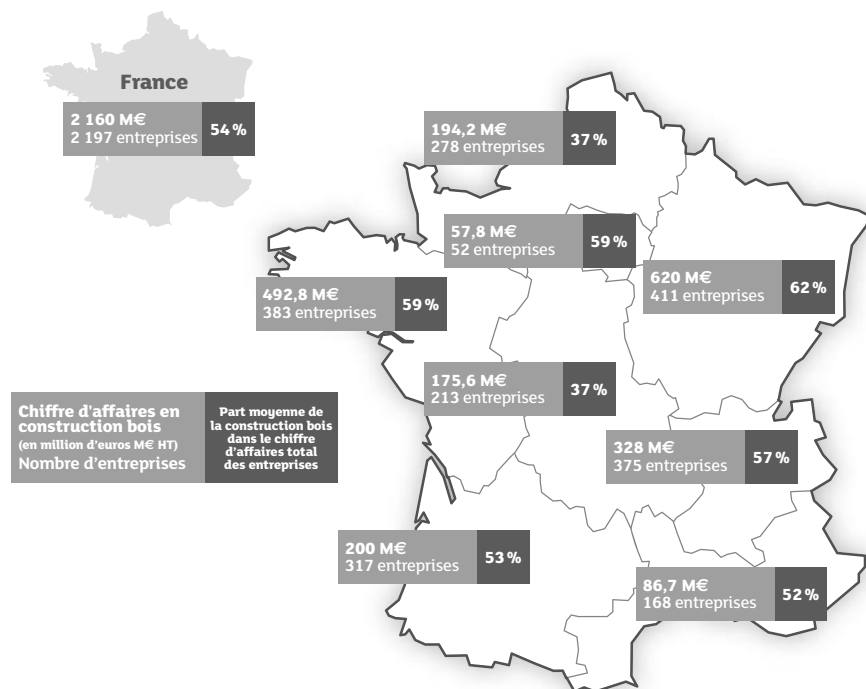
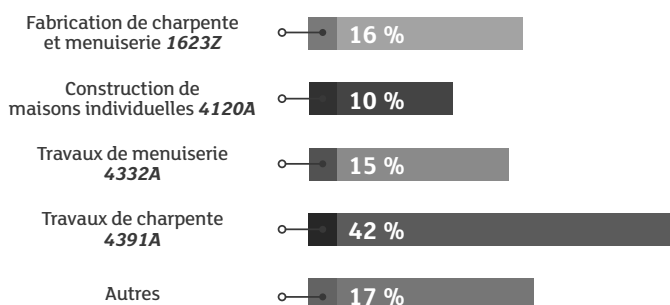
rieur ainsi que ceux de charpente ne sont pas pris en compte dans cette définition.

Les entreprises de charpente ont la plus forte contribution au chiffre d'affaires généré sur le marché de la construction bois (à hauteur de 42%). En termes de poids dans leur activité, la construction bois représente 59% de leur chiffre d'affaires total. A noter la part prédominante de la construction bois dans le chiffre d'affaires des constructeurs de maisons individuelles (63%) présents sur le marché de la construction bois, ce qui montre que la tendance est à la spécialisation pour ceux qui viennent sur ce marché.

### Part moyenne de la construction bois dans le chiffre d'affaires total des entreprises



### Contribution de chaque activité au chiffre d'affaires construction bois



### Le Grand Est et le Grand Ouest, les deux moteurs de la construction bois

Les deux macro-régions Grand Est et Grand Ouest représentent la moitié du CA national en construction bois.

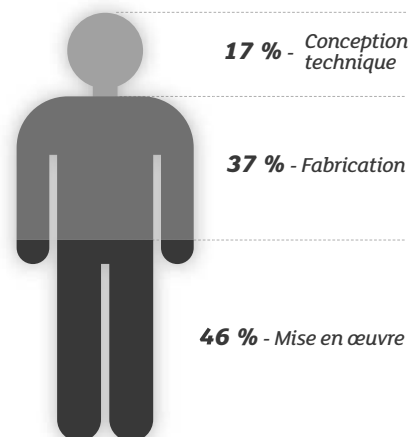
Le Grand Est se distingue également par une part plus élevée de la construction bois dans l'activité globale des entreprises (62%) : les entreprises du Grand est sont plus spécialisées en construction bois, en lien avec leur caractère industriel. Dans le Grand Ouest comme dans les autres macro-régions, les activités des entreprises de la construction bois sont plus diversifiées.

## Les champs de compétence et les emplois en construction bois

### Des entreprises qui se professionnalisent

Plus des deux tiers (68%) des entreprises font de la conception technique, c'est-à-dire qu'elles disposent d'un bureau d'études intégré ou utilisent un logiciel spécifique. Ce chiffre, supérieur à celui de 2011, illustre une montée de la professionnalisation des entreprises.

Celle-ci se lit également dans la répartition des compétences. En 2012, 37% des 16550 emplois en construction bois sont dédiés à la fabrication contre 35% en 2011. A l'inverse, la part des compétences dédiées à la mise en œuvre a également baissé pour passer de 50% à 46%. Ce constat est la conséquence des investissements réalisés dans les entreprises de la construction bois, qui se traduisent par une plus grande préfabrication en atelier et une diminution des temps d'intervention sur chantier.



Répartition des emplois par champ de compétence

## L'ancienneté et les zones géographiques d'intervention des entreprises

### Des entreprises plus anciennes qui résistent à la crise

Pour plus d'une entreprise sur deux, leur présence sur le marché de la construction bois est assez récente (égale ou inférieure à 10 ans, voire inférieure à 5 ans pour 16% d'entre elles).

Cependant, la part des entreprises de moins de 5 ans s'est réduite entre 2011 et 2012 (de 28% à 16%). Ceci est d'autant plus vrai pour les entreprises de moins de 10 salariés (37% à 21%).

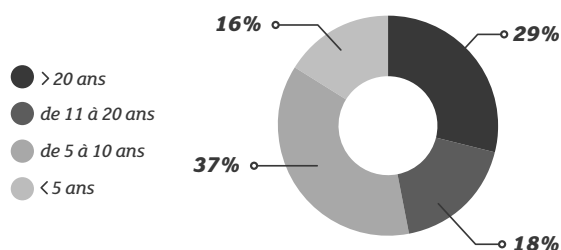
Le contexte économique défavorable a eu un impact particulièrement négatif sur les jeunes entreprises de la construction bois.

Par taille d'entreprise, les plus anciennes sur le marché sont les entreprises de 20 salariés et plus, à la différence des entreprises artisanales (moins de 10 salariés). Les entreprises dont l'ancienneté est supérieure à 10 ans sont majoritaires dans deux macro-régions : le Grand Est et la Grande Région Centre.

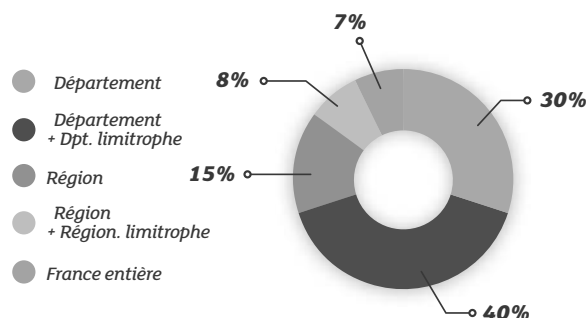
### Une ouverture de la zone d'intervention

70% des entreprises interviennent sur leur département et le(s) département(s) limitrophe(s) ; 30% ne sortent pas de leur département alors qu'en 2011, cette part était de 44%. Les entreprises de la construction bois, dans un contexte conjoncturel difficile et grâce à une préfabrication plus poussée, ont élargi leur rayon d'intervention, dont la valeur moyenne est égale à 120 km.

L'ancienneté des entreprises sur le marché de la construction bois



La zone géographique d'intervention des entreprises



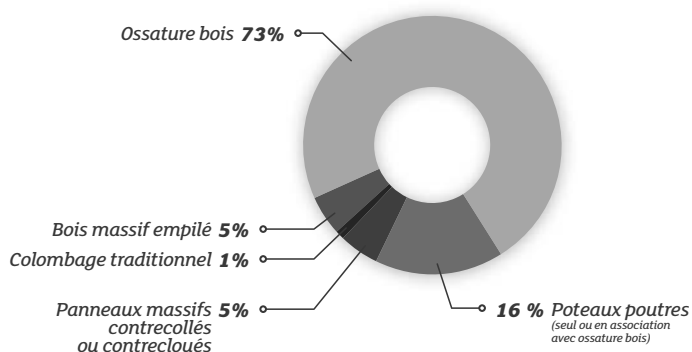
## Les systèmes constructifs et l'origine des bois

### Les systèmes constructifs

L'ossature bois est le système constructif le plus utilisé en constructions bois de maison individuelle (73%), suivi, loin derrière, du système poteaux poutres (16% pouvant intégrer une certaine part de mixité ossature bois/poteaux poutres) puis du bois massif empilé (fuste, madrier) et des panneaux massifs contrecollés ou contrecloués.

Quelle que soit la macro-région, la technique constructive la plus utilisée est l'ossature bois.

Part des différents systèmes constructifs



### Zoom sur l'Isolation Thermique par l'Extérieur et sur la mixité bois-béton

41% des entreprises présentes sur le marché de la construction bois déclarent avoir réalisé en rénovation des travaux d'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) en 2012. Par activité, les plus présentes sur ce marché sont principalement des entreprises de charpente (à hauteur de 47%).

Plus la taille des entreprises augmente, plus leur présence sur ce type de travaux se renforce.

Les macro-régions, où la part des entreprises déclarant réaliser ces travaux est importante, sont Rhône-Alpes, la Grande région Nord et le Grand Ouest.

19% des entreprises déclarent avoir réalisé des murs manteaux en bois pour des bâtiments mixtes bois-béton en 2012 (84% en travaux neufs et 16% en travaux de rénovation). Par activité, les plus présentes sur ce marché sont les entreprises de charpente (une sur deux) et par taille, les plus grandes entreprises. A noter que 59% des entreprises positionnées sur le marché des bâtiments collectifs déclarent réaliser de tels murs manteaux.

### Les origines des bois

#### Le bois français en bonne position sur le marché

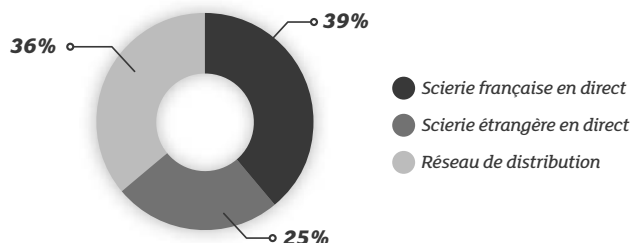
39% des actes d'achat de bois de construction passent par les scieries françaises en direct, 36% par un réseau de distribution (coopératives, négociants) et 25% par une scierie étrangère en direct. Les pays étrangers les plus cités sont l'Allemagne puis, loin derrière, l'Autriche et la Finlande.

62% des entreprises envisagent d'utiliser davantage de bois français dans les années à venir. La part des entreprises favorables à l'achat de bois d'origine française augmente avec la taille de l'entreprise. Ce constat peut refléter la volonté de plus en plus forte des maîtres d'ouvrage publics d'utiliser davantage de bois d'origine française dans leurs projets de construction.

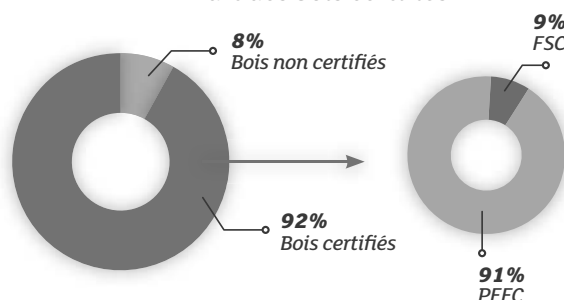
#### Des bois en grande majorité certifiés

92% des bois utilisés par les entreprises sont certifiés (PEFC à 91% et FSC à 9%).

Provenance des bois



Part des bois certifiés



## La construction bois en termes de marché

### Les modes de passation des marchés

#### Une diversification des modes de passation

38% des contrats signés par les entreprises pour leurs marchés de maison individuelle sont des contrats d'architecte ou de maîtrise d'œuvre. De ce fait, la construction bois reste encore fortement positionnée sur le moyen-haut de gamme.

36% des contrats sont signés en direct avec le client sans intervention d'architecte ou de la maîtrise d'œuvre. Les 26% restants sont des contrats de CCMI. Cela illustre l'ouverture des entreprises à une diversification du mode de commercialisation de la construction bois.

Plus la taille de l'entreprise est petite, plus la part des marchés traités en direct avec le client est importante.

Les entreprises de 20 salariés et plus signent majoritairement des marchés en contrat d'architecte ou de maîtrise d'œuvre (37%) ou en CCMI (36%), ce qui reflète le caractère structuré de cette catégorie d'entreprise.

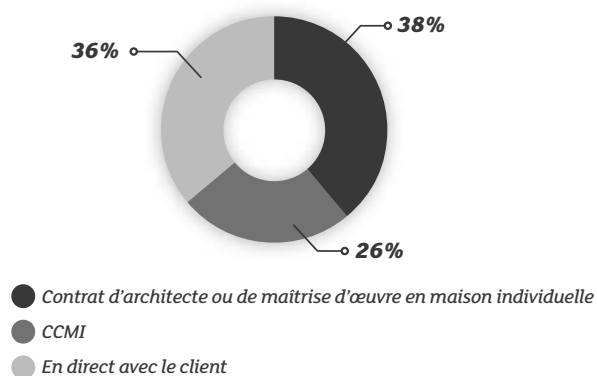
#### Une part des groupements d'entreprises non négligeable

Pour les autres types de construction que la maison individuelle, près de deux contrats sur trois sont signés par l'entreprise individuellement et uniquement pour son lot. 15% des marchés sont signés en entreprise générale, 14% en marchés de travaux en sous-traitance. 7% des marchés sont signés en groupement d'entreprises (formel ou non). Cette part non négligeable de groupements indique la volonté

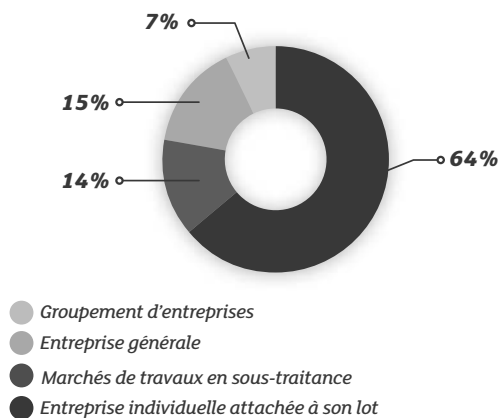
de ces entreprises d'investir des marchés de plus grande envergure.

Plus la taille d'entreprise augmente, plus les parts de marchés signés en entreprise générale et en groupement d'entreprise augmentent.

Modes de passation pour le marché de la maison individuelle



Modes de passation pour les autres marchés



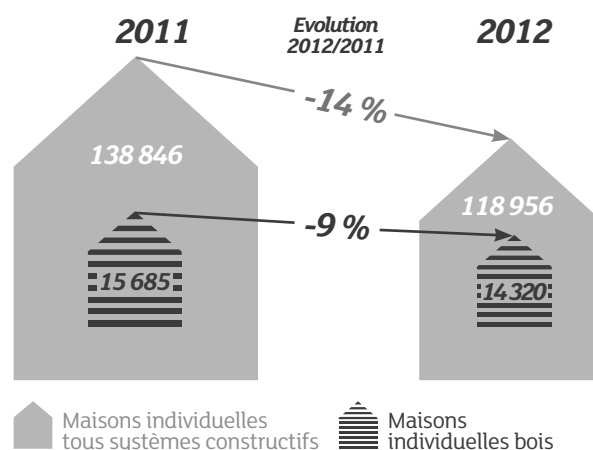
### Part de marché de la construction bois dans le marché de la maison individuelle (secteur diffus)

#### La construction bois : une diminution d'activité moins importante que celle du marché global de la construction

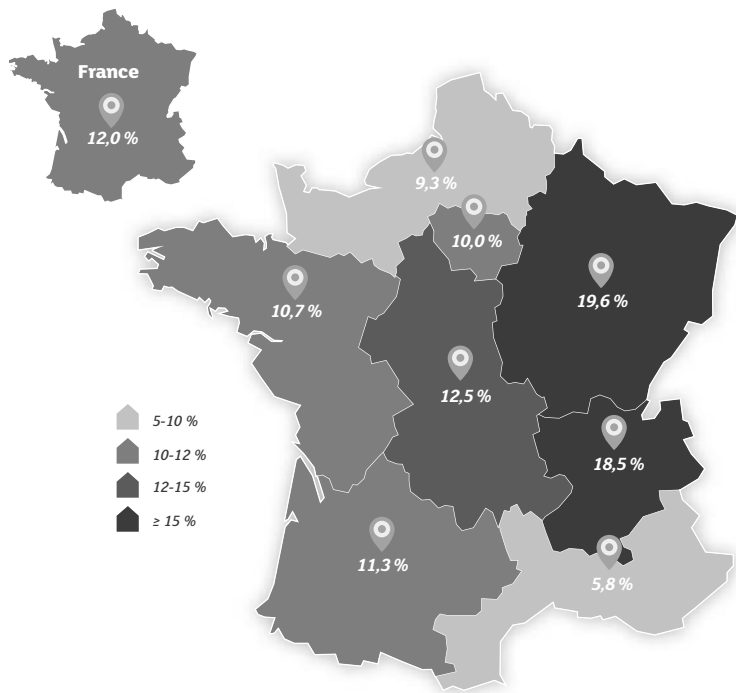
Le nombre total de mises en chantier de maisons individuelles (secteur diffus, tous systèmes constructifs) a baissé de 14% entre 2011 et 2012.

Le marché des maisons bois (secteur diffus) est passé de 15 685 réalisations en 2011 à 14 320 en 2012, soit une baisse de 9%.

La construction bois suit ainsi la même tendance baissière que le marché total, mais à un degré moindre. Ces évolutions se retrouvent sur l'ensemble des macro-régions, avec une variabilité plus ou moins grande.



## 12%, part de marché des maisons individuelles (secteur diffus) construites en bois en France



Les régions de l'Est de la France présentent les parts les plus élevées du marché de la construction bois dans le secteur individuel diffus. A noter toutefois une tradition forte des constructions bois dans ces régions.

Viennent ensuite la Grande région Centre, qui détient une part de marché quasi-équivalente à celle du niveau national, puis le Sud-Ouest, devant le Grand Ouest.

L'Ile-de-France affiche une part de marché égale à 10% : hormis les entreprises franciliennes, les entreprises régionales les plus présentes en Ile-de-France sont originaires des régions suivantes : Franche-Comté, Centre et Basse-Normandie.

Sous la barre des 10% de part de marché, on retrouve la Grande région Nord (9,3%) et le Sud-Est (moins de 6%).

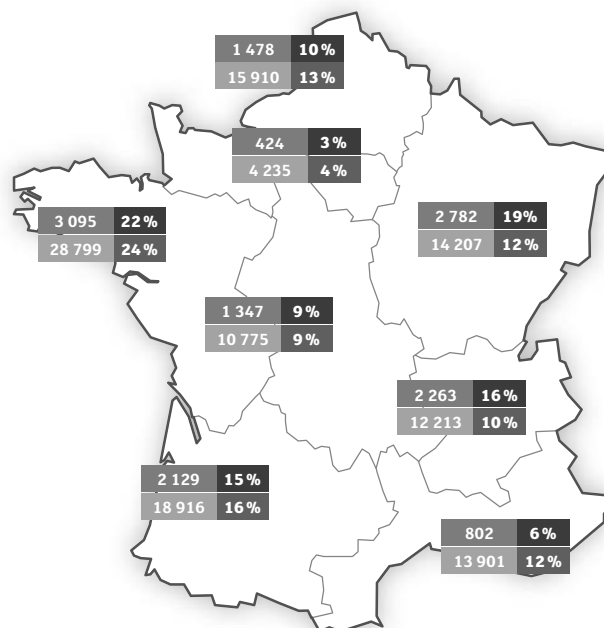
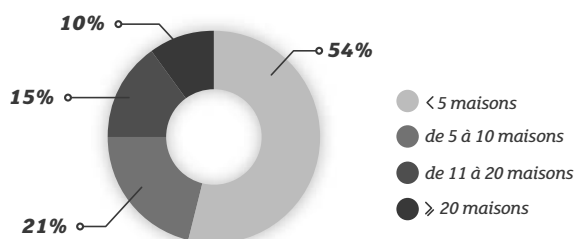
*NB : les parts de marché, en progression d'une année sur l'autre, sont à relier à une baisse conjoncturelle plus importante des réalisations utilisant d'autres systèmes constructifs que le bois.*

## 22% du marché national de la maison bois est réalisé dans le Grand Ouest

**Avec 3 095 maisons bois, le Grand Ouest est la macro-région la plus dynamique en matière de construction bois.** Plus de 20% des maisons bois construites en France sont situées dans le Grand Ouest. Ce constat est à relier avec l'importance du marché de la maison individuelle (tous systèmes constructifs) dans cette macro-région. Il représente 24% du marché national en 2012.

**Plus de la moitié des entreprises ont réalisé moins de 5 maisons en 2012, les trois quarts moins de 10 maisons.**

A noter que 10% des entreprises ont construit plus de 20 maisons en 2012.



| Nombre de maisons bois*  | Part macro-régionale de maisons bois*              |
|--------------------------|--|
| Nombre total de maisons* | Part macro-régionale (tous systèmes constructifs)* |

\* Individuelles construites en 2012 (Secteur diffus)